

PLAN DE REPRISE

Version 3 – 22/06/2020



add
assemblée de Dieu
Dordogne

Plan de reprise

SOMMAIRE

Avant Propos	2
I. Socle : Mesures barrières	3
II. Mesures liées aux bâtiments	3
a) Capacités de réception	3
b) Circulation et mouvement des personnes.....	4
c) Nettoyage et désinfection	6
d) Sanitaires.....	6
e) Soufflerie/Clim.....	6
III. Mesures liées au matériel	7
IV. Mesures liées aux personnes	7
V. Déroulement des activités	8
a) Organisation générale	8
b) Arrivée / Accueil / Placement / Sortie	8
c) Louange.....	9
d) Sainte cène.....	9
e) Offrandes	9
f) Prédication	9
g) Services annexes : Café / librairie / Ecole du dimanche/ Nurserie.....	9
VI. Gestion des cas symptomatique de COVID 19	10
VII. Dates de réouvertures	10

Légende

Périgueux - **Bergerac** : précisions particulières propres à un des lieu de rencontre

A faire si besoin

Matériel à prévoir

Bénévoles à prévoir

Communication/affichage

Avant Propos

Le Comité de pilotage composé du conseil d'administration élargie de l'AdD de la Dordogne réunit le jeudi 4 juin décide la réouverture de ses locaux conformément aux décrets du 11 mai 2020 rectifiés par le décret du 22 mai 2020.

Une longue réunion de préparation avec le comité de pilotage de l'Eglise avait déjà eu lieu au préalable.

Ce CoPil est composé du conseil d'administration de l'association élargi avec des personnes ayant des compétences professionnelles jugées utiles :

Un médecin, une infirmière, une aide-soignante, pour l'aspect sanitaire.

Un technicien de surface professionnel pour l'aspect nettoyage et désinfection.

Un fournisseur de matériel médical pour conseil sur le matériel nécessaire et pertinent.

Un artisan menuisier pour l'aspect aménagement des bâtiments.

Il est utile d'indiquer également que le Conseil d'Administration est composé entre autres d'une secrétaire en mairie, d'un responsable de la CPAM de la Dordogne, d'une professeure dans le secondaire et d'un agent de sécurité de l'administration pénitentiaire.

- Après étude des recommandations du gouvernement (« protocole national de déconfinement » et « lignes directrices concernant la lutte contre la pandémie de Covid pour la reprise des cultes »)

- Après étude des documents reçus par le CNEF (Conseil National des Evangéliques de France) et l'UNADF (Union Nationale des Assemblées de Dieu de France)

Nous avons pensé pouvoir proposer ce plan de reprise.

I. Socle : Mesures barrières

1. Lavage des mains avec savon et papier jetable ou SHA (Solution Hydro Alcoolique).
2. Ne pas se toucher le visage, yeux et bouche.
3. Mouchoir jetable, tousser dans le mouchoir ou dans le coude.
4. Masques obligatoires pour les plus de 11 ans (chacun apporte son masque).
5. Distanciation physique :
 - Pas de contact et minimum 1m de distance.
 - Ne pas se saluer en se faisant la bise, une accolade ou en se serrant la main.
6. Aérer.
7. Nettoyer régulièrement – désinfecter les zones de contact.
8. Pas de gants.
9. Prendre la fièvre avant de venir, ne pas venir si symptômes ou à risque.
10. Ne rien toucher dans la salle hors-mis sa chaise.
- 11 Si vous avez été en contact avec un cas avéré ou possible de COVID ne pas venir à l'église.

II. Mesures liées aux bâtiments

a) Capacités de réception

Périgueux :

1. **Salle de culte** : $10\text{m} \times 5\text{m} = 50\text{ m}^2 + 12\text{m} \times 11\text{m} = 132\text{m}^2 \Rightarrow$ total : **182m²** (45 personnes)

A rajouter :

Estrade : $3.50\text{m} \times 10\text{m} = 35\text{m}^2$ dont **29m²** utilisables \Rightarrow **7 musiciens et chanteurs**

Comptoir publication : $3\text{m} \times 5\text{m} = 15\text{m}^2 \Rightarrow$ **1 libraire**

A enlever :

Sono : $4\text{m} \times 2\text{m} = 8\text{m}^2$ qui peut toutefois accueillir **2 personnes de service**

Sorties de secours : **6m²**

Entrée : **4 m²**

Soit reste pour l'accueil du public :

$$182\text{m}^2 + 29\text{m}^2 + 15\text{m}^2 - 6\text{m}^2 - 8\text{m}^2 - 4\text{m}^2 = 208\text{m}^2$$

$$208\text{m}^2 / 4 = 52 \text{ personnes}$$

En tout avec **52** personnes accueillies dont 8 personnes de service (7 musiciens et 1 libraire), plus 2 personnes à la sono plus les **5** personnes dans le hall qui assisteront au culte avec les deux portes ouvertes

Soit un total de $52 + 2 + 5 =$ **59 personnes**

2. **Annexe 1 (salle des ados)** : $25\text{m}^2 =$ **6 personnes**

3. **Annexe 2 (pouponnière)** : $20\text{m}^2 =$ **5 personnes**

Avec retransmission dans la salle des ados et pouponnière en simultanée, on pourrait donc accueillir **70 personnes**

Bergerac / Lamonzie :

Terrasse : $52\text{m}^2 =$ **11 personnes**

Salle : $45\text{m}^2 =$ **13 personnes**

Soit un total de **24 personnes**

Il est envisagé de faire les rencontres en extérieur dans le parc (pas de limite).

-Le seuil maximum est donc de :

Périgueux : 56 personnes dans la grande salle - 12 dans la salle annexe – 5 dans le hall – 1 dans le wc

Lamonzie : 13 personnes dans la salle – 1 dans le WC – (à calculer pour le hall si il est utilisé)

Un affichage dans chaque salle indique le nombre maximum de personnes pouvant être présentes simultanément.

b) Circulation et mouvement des personnes

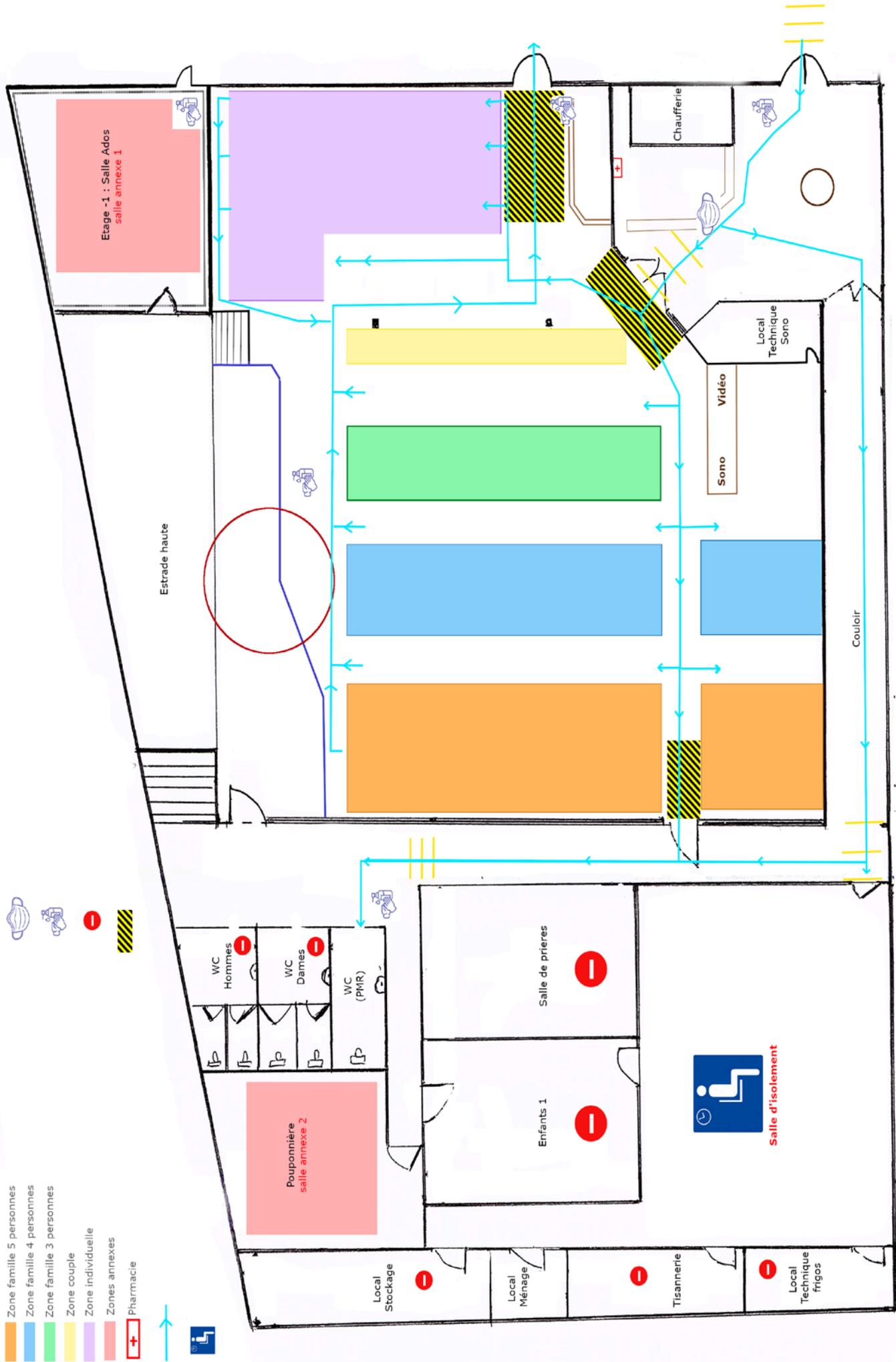
Sur Périgueux :

- Arrivée échelonnée à partir de 9h15 (culte 1) [et 14h15 (culte 2) dans un 2^d temps] pour le placement
- Traces au sol sur le palier et parking (bombes/scotch) pour attendre et ne pas rentrer tous en même temps : **1 personne sur le seul 1 personne à l'intérieur** avec la liste des inscrits et pour veiller au respect des distanciations et qui resteront dans le hall et interdiront les accès aux salles annexes et géreront les flux WC (masques + visières)
- Entrée par la porte principale qui restera ouverte (bloquée) et sera fermée PAR UN(e) BENEVOLE vers 10h15
- Dans le hall : **Vérification de l'inscription** + mise à disposition **SHA + masques**
- **Lavage obligatoire** à l'aide du distributeur de SAH à l'entrée (sauf moins de 3 ans lavage savon et eau)
- Placement dans la salle : **deux personnes** au placement qui auront les inscrits et/ou le plan de salle : les gens sont placés dans l'ordre d'arrivée en remplissant la salle de l'avant vers le fond afin d'éviter les croisements et la rupture de distanciation physique.
- Différentes zones assises (respectant 1m ou plus de distance) : familles à 5/ 4 /3 – couples – personnes seules
- **Marquage et fléchage des sens de circulation, des zones d'attentes...** (scotch/bombe peinture/affiches...)
- Pas de circulation une fois installé (sauf cas exceptionnels : WC, raison de santé, malaise, ...)
- La sortie à la fin de l'office s'effectuera par l'issue de secours de la grande salle au signal des bénévoles désignés, à tour de rôle, du devant de la salle vers le fond (pour éviter les croisements)
- Sur le parking, **1 bénévoles** (à partir de 9h) s'occupera de faire garer les chauffeurs 1 place sur 2 au départ (ce qui laissera le temps aux passagers d'entrer dans la salle) puis ensuite on pourra combler les places vides. Ainsi pas de croisements ou de rupture de distanciation physique. (**Prévoir affichage : attendez avant de vous garer**)
- Si ouverture des salles annexes dite (ados et pouponnière), le couloir ne permettant pas les croisements, il sera utilisé dans un seul sens pour l'entrée au début de la rencontre (9h15-10h45) et dans le sens contraire pour la sortie à la fin de la rencontre (11h-12h) (**prévoir affichage**). Les personnes assistant au culte dans la salle annexe 1 (ados) sortiront directement sur le parking via la porte de la salle.
- La salle dite du mardi sera utilisée comme salle d'isolement au cas où une personne présentant des symptômes pendant l'office n'ai pas moyen ou ne soit pas en état de regagner son domicile ni seule ni accompagnée.
- A l'intérieur du bâtiment, les portes non utiles seront enlevées afin d'éviter la manipulation des poignées. Les portes extérieures seront laissées ouvertes pour les mêmes raisons.
- Toute la partie annexe du bâtiment sera condamnée, à l'exception de la salle du mardi (isolement), du sanitaire, de la salle des ados (annexe 1), et de la pouponnière (annexe 2)

Sur Lamonzie :

- Arrivées échelonnées à définir selon l'heure du culte : 30 min avant le début de l'office
- **1-2 personnes** à l'extérieur/hall avec la liste des inscrits et pour veiller au respect des distanciations et qui resteront dans le hall et interdiront les accès aux salles annexes et géreront les flux WC (masques + visières)
- Entrée par la porte principale ou par le parc : un passage obligatoire pour recevoir SHA + masques + Inscription
- Une personne mettra systématiquement du gel dans les mains à l'entrée (masque + visière)
- Placement dans la salle/le parc : **1-2 personnes** à l'accueil qui auront les inscrits et/ou le plan de salle
- Différentes zones assises (respectant 1m ou plus de distance) : familles – couples – personnes seules
- **Marquage et fléchage des sens de circulation, des zones d'attentes...** (scotch/bombe peinture/affiches...)
- La sortie à la fin de l'office s'effectuera au signal **des bénévoles désignés**, à tour de rôle, du devant de la salle vers le fond (pour éviter les croisements).

Dans toute ces mesures il convient d'éviter les zones d'attroupement, les affluences, les croisements, les déplacements inutiles, les zones de bouchon...



c) Nettoyage et désinfection

- Les bâtiments et locaux ne nécessitent pas de désinfection avant réouverture, si les lieux n'ont pas été fréquentés dans les 5 derniers jours. Seul le ménage habituel est nécessaire.
On s'assurera néanmoins :
 - du fonctionnement des équipements de sécurité (incendie...),
 - de purger le réseau d'eau froide pour évacuer l'eau stagnant dans les canalisations pendant l'arrêt.
- Si les lieux ont été fréquentés dans les 5 derniers jours, même partiellement, par précaution, un nettoyage minutieux sera effectué.
- Le protocole de base est donc le suivant :
 - Aération
 - Ménage normal après le deuxième culte
 - Entre les deux cultes et les rencontres séparées de moins de 5 jours :
En étant équipé de masques et gants (sans porter les gants au visage)
 - Désinfection de toutes les chaises, objets pour le service (Louange et technique)
 - Poignées de portes, sols (pas d'aspirateur sur les moquettes) ... zones de contact
 - Nettoyage et désinfection complets du WC
 - Utilisation de sopalin plutôt que de chiffons, si utilisation de chiffons un nettoyage à 60°C sera effectué par un bénévole à chaque fois. Les chiffons seront enfermés dans un sac plastique jusqu'à la machine.
 - Bien aérer après le nettoyage
 - Utilisation du **spray** après aération (laisser agir jusqu'à l'AM où on aérera 30 min avant le culte)
- SHA : **Prévoir des solutions hydro alcooliques aux points stratégiques** :
 - Hall entrée et sortie
 - Wc
 - **Salles Annexes si utilisée**
 - Estrade
- Des protocoles de nettoyage seront conçus et **affichés** dans les endroits stratégiques.
- **Une formation sera effectuée pour les bénévoles réalisant le ménage et l'accueil/sécurité**
- Les bénévoles seront munis de **masques, gants et surblouse et visières** (pour l'accueil seulement)
- L'aspirateur ne sera pas utilisé entre les rencontres qui ont lieu à moins de 5 jours d'intervalle

d) Sanitaires

- La norme sera d'éviter au maximum les toilettes en prenant ses dispositions avant les rencontres.
- Toutefois, en cas de nécessité, seul le WC aux normes d'accessibilité PMR restera accessible et ouvert. Un protocole de double précaution est mis en place : L'utilisateur opère le protocole de nettoyage en arrivant et avant de repartir. Ainsi cela assure une double précaution (la personne qui utilisera le WC bénéficiera du nettoyage de l'utilisateur précédent et du sien) => **prévoir Gel désinfectant, lingettes désinfectantes, papier jetable, poubelle ouverte ou à pédale, SHA à l'entrée/sortie**
- **De la SHA** sera à disposition à l'entrée/sortie du WC
- **Un protocole sera affiché** et il incombera aux utilisateurs de le mener à bien : nettoyage en arrivant avant l'utilisation et en partant après l'utilisation (double précaution).
- **Des lingettes, du gel WC, du papier jetable, une poubelle à pédale, et tout le matériel nécessaire sera à disposition.**

e) Soufflerie/Clim

Lamonzie : L'utilisation de la clim réversible (soufflante) est suspendue pour le moment

III. Mesures liées au matériel

- Pour limiter les risques de contamination par contact, l'usage du matériel sera au maximum limité à une seule personne. En cas d'utilisation d'un équipement par plusieurs personnes, une désinfection du matériel sera effectuée entre chaque utilisateur (micro, pupitre, tables, ...)
- Si le matériel n'a pas été utilisé dans les 5 derniers jours, un nettoyage habituel suffit.
- Nous supprimerons tout matériel à disposition du public : Bible, traités, prospectus, ... (commandes possibles)
- Chaque musicien sera responsable du nettoyage de son instrument et autres matériels nécessaires.
- Si une distribution de la cène est entreprise dans un second temps (pas pour l'instant) :
 - Le matériel jetable sera jeté par les bénévoles de service dans un sac fermé au moyen de gants jetés simultanément.
 - Le matériel réutilisé sera désinfecté par les bénévoles de service au moyen de produit certifiés et de gants et masques de protection.
- Ne rien toucher dans la salle en dehors de sa chaise : condamner les porte-manteaux / enveloppes...

IV. Mesures liées aux personnes

Si les mesures de protection collective sont très importantes et peut-être premières, les mesures de protection individuelle ne doivent pas être négligées. Cependant, l'association doit faire un effort particulier sur les mesures citées plus haut, acceptant l'hypothèse que le public accueilli ne respecte pas à 100% les consignes individuelles.

- Les gestes barrières seront affichés clairement et en divers endroits visibles
- Chaque participant de plus de 11 ans a la responsabilité de venir masqué, toutefois l'église aura un stock de masques jetables pour les personnes nouvelles ou n'ayant pas les moyens de venir avec leur propre masque.
- Conscient de la difficulté de ce point, un soin particulier sera toutefois apporté au fait de ne pas se saluer par des embrassades ou poignées de mains.
- Il est demandé à chaque participant de prendre sa température avant de venir assister à une rencontre dans les locaux de l'AdD Dordogne et à ne pas se joindre à l'assemblée en cas de fièvre.
- Les personnes symptomatiques ne seront pas admises. Si vous avez des symptômes évocateurs du COVID 19 (toux, fièvre, difficultés respiratoires, etc.) contactez votre médecin traitant (en cas de symptômes graves, appeler le 15).
- Si des symptômes se révèlent sur place durant l'office, il est demandé de quitter le lieu de culte. Si cela n'est pas possible, merci de le signaler afin que vous puissiez être isolé le temps de votre évacuation.
- Il est recommandé aux personnes à risques de s'abstenir de venir, mais la responsabilité est laissée à chacun, engageant sa responsabilité personnelle.
- Les enfants sont placés sous la responsabilité de leurs parents qui devront impérativement veiller à ce qu'ils respectent les gestes barrières au même titre que les adultes (à l'exception des masques pour les moins de 11 ans et du GHA pour les moins de 3 ans). Si les parents pensent ne pas pouvoir faire respecter ces consignes à leur(s) enfant(s), il est préférable que la famille s'abstienne de participer aux rencontres dans un premier temps.
- Concernant les autres EPI (gants, lunettes, surblouses, charlottes, sur chaussures...) : Dans la plupart des situations rencontrées dans notre lieu de culte, les mesures d'hygiène (lavage des mains, port du masque, gestes barrières) sont suffisantes, il est donc recommandé de ne pas venir avec ces EPI qui provoquent un faux sentiment de sécurité et entraînent une baisse de vigilance dans la mise en œuvre des mesures barrières.

V. Déroulement des activités

Toutes les consignes d'accueil et de déroulement seront communiquées à l'avance par mail, sms, WhatsApp, et par téléphone à ceux qui ne sont pas connectés.

a) Organisation générale

Sur Périgueux :

- Les cultes continueront à être diffusés en direct (ou retransmis) sur internet (YouTube / site / Facebook).
- Nous commencerons une période test à 1 culte pour voir et tester la mise en œuvre du protocole.
- Proposition de passer à deux cultes par WE si l'essai est concluant : Dimanche 10h et 15h
- Dans un premier temps les réunions de semaine ne reprendront pas.
- A partir du 05 juillet si nous sommes prêts dans la mise en œuvre du présent protocole et en fonction des directives nationales (Préfet), des conseils du mouvement (CNEF et ADD) et de ce que feront les autres églises de la région.
- L'inscription préalable sera obligatoire pour tous ceux qui souhaitent assister au culte. Il est proposé de fonctionner comme suit :
 - Du lundi au mercredi 20h : inscription des personnes prioritaires (qui sont seules, ont passé le confinement seules, qui n'ont pas pu participer au culte précédent...)
 - Du mercredi au samedi 14h : Inscriptions aux autres personnes
 - Le nombre de place étant limité, seuls les premiers inscrits auront une place, sans aucun moyen de favoritisme.
 - Chaque WE on privilégiera les personnes éventuellement restées en liste d'attente, seules, isolées...
 - Les inscriptions pourront se faire en ligne, par sms, ou par appel téléphonique

⇒ Dès que nous passerons à 2 cultes cela permettra d'accueillir 120 personnes environ par WE donc si on enlève ceux qui sont fragiles et ne sortiront pas, ceux qui seront souffrants, ceux qui peut être auront une impossibilité, on devrait pouvoir répondre à la demande puisque l'assistance habituelle oscillait entre 100 et 120 personnes.

Sur Lamonzie :

- Nous reprendrons avec un culte le 05 juillet après midi puis avec les réunions du jeudi (moins fréquentées) à partir du 09 juillet si nous sommes prêts dans la mise en œuvre du protocole et en fonction des directives (Préfet, CNEF et ADD) et de ce que feront les autres églises de la région.
- Dès que possible nous reprendrions les cultes réguliers, avec la présence obligatoire d'un responsable de l'association (membre du CA ou pasteur) pour des raisons de responsabilité.
- Chaque week-end on avisera selon la météo : dans le parc possibilité d'accueillir tout le monde, dans la salle/terrasse, il faudra fonctionner avec inscriptions et tour de rôle (se référer au modus de Périgueux).

b) Arrivée / Accueil / Placement / Sortie

- Ne seront pas accueillies :
 - Les personnes non inscrites, sauf personne nouvelle, à condition qu'elle ait pris sa température le matin et qu'il y ait une place.
 - Les personnes symptomatiques ou ayant fréquenté des cas avérés ou suspecté de COVID 19
 - Les enfants ne pouvant rester sur une chaise, la poussette ou dans les bras de leurs parents sans bouger.

- Sur Périgueux :

- Arrivée échelonnée à partir de 9h15 (culte 1) et plus tard 14h15 (culte 2) pour le placement
- Se garer uniquement à l'emplacement désigné par **le bénévole du parking** (Gilet jaune)
- Respecter le marquage au sol et attendre les consignes des **bénévoles d'accueil** (portent un badge)
- Dans le hall : Valider son inscription et se désinfecter les mains (SHA)
- Attendre les consignes des **bénévoles** pour être placé (**badge**) : Les gens sont placés dans l'ordre d'arrivée en remplissant la salle de l'avant vers le fond selon les zones définies afin d'éviter les croisements et les rupture de distanciation physique.
- Respecter les affichages et marquages au sol
- Pas de circulation une fois installé (sauf cas exceptionnels : WC, raison de santé, malaise, ...)
- La sortie à la fin de l'office s'effectuera par l'issue de secours de la grande salle, **au signal des bénévoles** désignés, à tour de rôle, du devant de la salle vers le fond (pour éviter les croisements)

Sur Lamonzie :

- Arrivée échelonnée à définir selon l'heure du culte (30 minutes minimum avant l'heure)
- Entrée par la porte principale ou par le parc : suivre les indications
- **Se désinfecter les mains** (obligatoire) et valider son inscription (s'il y a lieu)
- Attendre les consignes des **bénévoles** pour être placé : Les gens sont placés dans l'ordre d'arrivée en remplissant la salle de l'avant vers le fond selon les zones définies afin d'éviter les croisements et les rupture de distanciation physique.
- Pas de circulation une fois installé (sauf cas exceptionnels : WC, raison de santé, malaise, ...)
- La sortie à la fin de l'office s'effectuera au signal des **bénévoles** désignés, à tour de rôle, du devant de la salle vers le fond (pour éviter les croisements)

Dans toute ces étapes il convient d'éviter les zones d'attroupement, les affluences, les croisements, les déplacements inutiles, les zones de bouchon...

100% des personnes de plus de 3ans doivent se laver les mains avec une SHA en entrant. (Pour les moins de 3 ans avec savon + eau)

100% des personnes de plus de 11 ans doivent porter un masque de protection tout au long de l'office

c) Louange

- Le chant étant un vecteur important de contamination, chacun veillera à ne pas ôter son masque, sous aucun prétexte, particulièrement pendant les chants.
- Les musiciens et chantres assisteront à l'ensemble de l'office sur l'estrade, afin de limiter les déplacements.

d) Sainte cène

- Il apparait compliqué de prendre la cène sans prendre un risque considérable de contamination. Toutefois une solution respectant scrupuleusement les consignes sanitaires est à l'étude afin de pouvoir prendre la cène une fois par mois. Pour le moment la décision prise est de ne pas pratiquer la cène dans l'immédiat.

e) Offrandes

- Il est demandé au maximum de continuer à donner en dématérialisé par carte via HelloAsso ou par virement.
- Il reste possible d'envoyer les chèques chez le trésorier ou à l'église
- Pour ceux qui souhaitent donner en liquide, il n'y aura ni passage de corbeille ni enveloppe, **un tronc sera disposé à la sortie.**
- Les offrandes du tronc seront relevées et comptabilisées avec des gants grâce à un sac plastique présent dans le tronc. Elles seront gardées dans un coffre durant 5 jours avant d'être manipulées et déposées sur le compte.

f) Prédication

- Le prédicateur ou le conducteur de louange pourront retirer leur masque à condition qu'il n'y ait personne dans un rayon de 3m tout autour d'eux.

g) Services annexes : Café / librairie / Ecole du dimanche/ Nurserie

- Les activités annexes ne pourront pas être assurées, en tous cas pas au départ, à cause des risques de contamination liés à celles-ci ou de l'impossibilité de les assurer en garantissant le respect des gestes barrières. Il restera néanmoins possible de commander des ouvrages au comptoir de publication en contactant directement les personnes responsables de ce service. La commande sera remise contre paiement en main propre lors de l'inscription à un futur culte.

VI. Gestion des cas symptomatique de COVID 19

Signes évocateurs du Covid-19 : fièvre, toux, essoufflements, oppression thoracique, maux de tête, maux de gorge, douleurs musculaires, perte du goût, de l'odorat...

(maladiecoronavirus.fr)

Mesures immédiates

- Faire porter un masque par la personne symptomatique après qu'elle s'est lavée et désinfectée les mains,
- Les personnes venant en aide à la personne symptomatique devront aussi porter un masque (en cas de toux on privilégiera le masque FFP2),
- La personne est conduite dans la salle d'isolement qui procure intimité et préserve le reste de l'assemblée.
- Avec son accord : prise de sa température
- Enregistrer le nom de la personne et ses coordonnées, avec son accord écrit.
- Si son état de santé le permet, la personne devra rentrer chez elle et contacter son médecin traitant au plus tôt et tenir informés les dirigeants de l'association si cas avéré,
- Dans le cas d'un enfant symptomatique, les parents/ représentants légaux sont prévenus aussi rapidement que possible afin qu'ils puissent venir le récupérer.
- Dans le cas où la personne symptomatique n'est pas en capacité de rentrer à son domicile car aucun moyen ou compte tenu de son état de santé :
 - La personne est conduite dans la salle d'isolement (salle 2) en compagnie d'une personne au moins titulaire du PSC1, en attendant qu'on puisse venir la chercher.
 - Le centre 15 est contacté pour une prise en charge si symptômes graves.

Dans un second temps

- Traçage de l'historique de cet incident dans notre registre de suivi sanitaire,
- Désinfection des salles et des matériels utilisés par la personne selon les prescriptions définies plus haut,
- Retraçage du parcours de la personne symptomatique afin d'identifier si possible les personnes qui auraient pu être à son contact et les prévenir.
- En cas de contamination avérée, l'association fermera ses locaux afin de procéder à une désinfection complète des lieux.

VII. Dates de réouvertures

Si toutes ces conditions et la mise en place de toutes ces prérogatives sont réunies, la réouverture de l'église s'effectuera :

A Périgueux : Le dimanche 05 juillet à 10h (1 seul culte)

A Lamonzie : Le Dimanche 05 juillet à 15h

Le présent plan de reprise sera communiqué :

- A Mr le Préfet de la Dordogne
- A Mme Le Maire de Périgueux
- Au service du renseignement territorial de la Police Nationale
- A Mr le délégué départemental du CNEF Gironde (le plus proche)

Pour le Conseil d'Administration :

Le Président
Jean Paul Rolleri

ASSEMBLEE DE DIEU
DE LA DORDOGNE
141, Route de Lyon
24000 PERIGUEUX
Tél:05.53.04.44.00